



ISSN 1019-0287

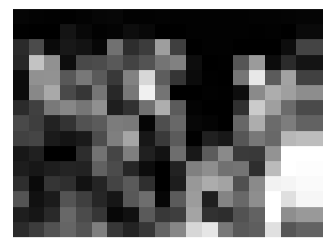
Preis 60,- LUF

22. Juni 2001

erscheint freitags

22/6 - 1/7/2001

(film/theatre/concert/events)



# 600.000 PendlerInnen ...



... im Jahre 2040. Das mag weit weg scheinen, doch die auto(im)mobile Gegenwart wird durch Entscheidungen bestimmt, die teilweise vor 40 Jahren getroffen wurden. Um das wachsende Verkehrsaufkommen zu bewältigen, wird es nicht ausreichen, kurzfristig ein paar Autorails anzuschaffen. Weit-sichtige Transportpolitik bedeutet Ausbau des Öffentlichen Transports und Zurückfahren des Straßenbaus.

dës woch, Seite 3

(Foto: Christian Mosar)

## Geben ist nehmen

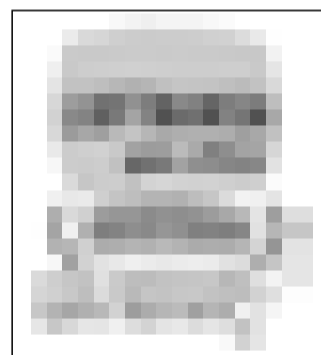
Eine Woche vor der internationalen Geberkonferenz für Jugoslawien in Brüssel ziehen wir Bilanz. WOXX sprach zudem mit dem Sonderkoordinator für Südosteuropa, Bodo Hombach.

dossier, Seite 4

## Per Mausclick auf die Demo

Gegen Lufthansa ins Internet: Weil das Unternehmen an der Abschiebung von Flüchtlingen mitverdient, fand am Mittwoch eine großangelegte Online-Demo statt.

interglobal, Seite 7



## CANNABIS

**Fumer un joint sur une terrasse à Arlon - en toute légalité - restera une chimère. Mais le train de la dépénalisation est en marche.**

Un commentaire de  
Renée Wagener

Depuis début juin, quelque 600.000 brochures sont distribuées en Belgique pour expliquer au public intéressé comment le gouvernement belge entend régler la consommation du cannabis. On peut lire dans cette version "light" de la note du 19 janvier que dorénavant, importer du cannabis, détenir un joint ou élever une plante pour l'usage personnel n'est plus punissable - si le parquet ne discerne pas de "consommation problématique" ou de "nuisance sociale" (p.ex. par la consommation devant des mineurs ou dans un lieu public). Dorénavant, ce n'est pas demain. Il faut encore qu'un projet de loi fasse le parcours parlementaire. De sorte qu'on prévoit une entrée en vigueur des nouvelles dispositions pour l'an prochain seulement.

L'ouverture du gouvernement belge par rapport à la dépénalisation de la consommation du cannabis

n'est donc que minimale. Et l'Etat n'a nullement l'intention d'affranchir les consommateurs et consommatrices de sa tutelle. Comparé aux propositions initiales des partis socialiste et écolo en matière de dépénalisation du cannabis, le nouveau texte est peu courageux et sent le compromis intra-gouvernemental.

Par rapport aux réalités sociales, on peut également se demander ce qui va changer concrètement, puisque les jeunes de moins de 18 ans sont d'office exclu-e-s de la nouvelle "liberté". Les chiffres sur la consommation de drogues parmi les élèves belges de secondaire indiquent que le point de vue gouvernemental est peut-être trop circonsrit: si un jeune sur six a déjà touché à une drogue illégale, la moitié des élèves prend des médicaments, les trois quarts boivent de l'alcool. Un concept de prévention plus large et plus offen-

sif aurait peut-être plus de validité que des dispositions compliquées et parfois nuageuses en matière de consommation de drogues.

Que peut-on déduire des développements belges? D'une part que la situation des jeunes chez nous risque d'être semblable et que la prévention et l'éducation à un usage de drogues responsable et modéré doit devenir plus efficace. Cela n'exige pas seulement des efforts financiers (que le Luxembourg pourra faire beaucoup plus aisément que la Belgique), mais aussi des concepts nouveaux et une approche plus honnête de la part des parents, du corps enseignant et surtout des directions d'école.

On peut néanmoins constater que le train de la dépénalisation est en marche, même s'il n'a pas encore pris beaucoup d'allure. Parmi les nouvelles mesures du gouvernement belge, on note aussi la dépénalisation du cannabis à des fins médicales, qui entrera en vigueur par arrêté royal dès juillet.

Toutes ces mesures n'ont pas manqué de relancer le

débat dans les pays environnants. En France, M. Kouchner vient de plaider en faveur d'un débat parlementaire sur la question. Et même le président semble quelque peu revenir sur ses positions catégoriques, qui ont bloqué le débat sur la dépénalisation jusqu'ici. "Libération" note: "L'idée qu'il faille réfléchir à une loi qui soit plus protectrice et moins répressive que celle de 1970 fait son chemin."

Si au Luxembourg, l'exemple belge n'a pas eu de répercussion concrète, le débat à la Chambre lors du vote de la nouvelle loi a montré qu'une dépénalisation du cannabis trouve de plus en plus de sympathie parmi les parlementaires de tous bords. Le récent rappel de M. Biltgen, ministre aux relations avec le parlement, à Carlo Wagner, ministre de la Santé, est-il bon signe? Le gouvernement semble attendre avec impatience l'avis de ce dernier sur la proposition de loi visant à la dépénalisation du cannabis, afin de pouvoir y donner son approbation et pouvoir le transférer au Conseil d'Etat.

## Blue Room

Sie sind eine der interessantesten Independent-Bands in Luxemburg. "Blue Room" veröffentlicht jetzt ihre erste CD.

magazine, Seite 9

## Uferlos verzweifelt

Ihr Lebensgefühl war geprägt von Angst und Ausgeliefert sein. Am 25. Juni wäre die Autorin Ingeborg Bachmann 75 Jahre alt geworden.

voices, Seite 10



Preis: 60 LUF - 1,49 Euros



5 453000 211009